

F.F.S.A

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

CHAMPIONNAT DU COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON

26^{ème} RALLYE NATIONAL

DU FENOUILLEDES

29 et 30 Novembre 2008

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DU ROUSSILLON

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
COMITE REGIONAL AUTOMOBILE LANGUEDOC ROUSSILLON
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB ROUSSILLON

26^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Samedi 29 Novembre & Dimanche 30 Novembre 2008

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME -HORAIRE

Parution du règlement et Ouverture des engagements : Samedi 4 Octobre 2008

Clôture des engagements : Lundi 17 Novembre 2008 à MINUIT

Parution du Road-Book : Samedi 22 Novembre 2008

<u>Dates et heures des Reconnaissances</u>	<i>Samedi 22 Novembre</i>	<i>9h à 12h et 14h à 22h</i>
	<i>Dimanche 23 Novembre</i>	<i>8h à 12h et 14h à 18h</i>
	<i>Jeudi 27 Novembre</i>	<i>9h à 12h et 14h à 21h</i>
	<i>Vendredi 28 Novembre</i>	<i>9h à 12h et 14h à 17h</i>

Vérification des documents et des voitures :

Vendredi 28 Novembre de 18h à 21h - PERPIGNAN Circuit du Roussillon (avec mise en parc fermé)

Samedi 29 Novembre de 7h à 10h30 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

1ère Réunion des Commissaires Sportifs :

Samedi 29 Novembre à 10h45 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Publication des équipages admis au départ :

Samedi 29 Novembre à 11h30 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Départ 1^{ère} Etape :

Samedi 29 Novembre à 12h - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Arrivée de la 1^{ère} Etape :

Samedi 29 Novembre à partir de 21h41 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Publication des résultats partiels :

Samedi 29 Novembre à 23h45 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Départ de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 30 Novembre à 9h00 - PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Arrivée de la 2^{ème} Etape :

Dimanche 30 Novembre à partir de 15h15 - ILLE SUR TET

Publication des résultats du Rallye :

Dimanche 30 Novembre à ILLE SUR TET 30 min après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix :

Dimanche 30 Novembre 18h00 à ILLE SUR TET

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon organise les 29 et 30 Novembre 2008 le

26^{ème} RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Le présent règlement a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation N°265 en date du 9 Septembre 2008.

Comité d'organisation :

Le Président, le Comité Directeur, et les Commissaires de l'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon.

Secrétariat et Permanence du Rallye :

A.S.A.C du Roussillon, 28 Cours Palmarole - 66 000 PERPIGNAN -

Téléphone : 04 68 34 30 22 Fax : 04 68 34 37 30

9 H - 12 H / 14 H - 17 H

mail : contact@asac-roussillon.fr

1.1P - OFFICIELS

Président du Collège

des Commissaires Sportifs

Mr Gérard BERTRAND 5705

Commissaires Sportifs

Mr Jean RASORI 2320

Mr Jean Pierre BOBO 25315

Secrétaire du collège

Melle Valérie ARTHUS 182481

Directeur de Course

Mr Gérard GHIGO 1967

Directeurs de Course adjoint

Mr Lorian TOSI 2802

Adjoints à la direction de course

Mr Claude MARY 1622

Mr André EYDOUX 7205

Mr Patrick BOUTEILLER 128253

Adjoints Délégués aux E.S

Mr Pierre DOUSSAN 3634 - Mr Guy MALLEMANCHE 1254

Mr Alain GUIN 3420 - Mr Claude COURET 5368

Mr Marc CIER 2942 - Mr Jean Paul PETIT 3139

Commissaires Techniques

Mr Jean Michel OTTAVI 534

Mr Christophe GIMENO 40651

Mr Tony SPINELLI 40858

Mr Daniel LAPIQUE 5826

Mr Jean Pierre ROLLAND 2694

Mr Yvon JOURNAUX 19327

Chargé des Relations concurrents

Mr Jean Christophe LEROY 5492

Mme Véronique PUYAU 21585

Mr Jean Paul DOUCET 10615

Mr Bernard GALLARD 6649

Médecin Chef

Dr MANGIN

Chargé des Relations Commissaires

Mr René LAFON 38126 - Mr Dominique BERNARD 46392

Chargé des Relation Presse

Mr

1.2 - Eligibilité

Le Rallye du FENOUILLEDES compte pour La Coupe de France des Rallyes 2009

Le Championnat du Comité Languedoc Roussillon

1.3. - Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications, qui auront lieu le Vendredi 28 Novembre (18h à 21h) et le Samedi 29 Novembre (7h à 10h30) à PERPIGNAN Circuit du Roussillon

Les vérifications finales seront effectuées Garage Auto CHAPELLE à ILLE sur TET

Prix de la main d'œuvre : 40.00 € H.T par heure

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Demande d'engagement - Inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer au Rallye du FENOUILLEDES doit adresser au Secrétariat du Rallye (Cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 17 Novembre 2008 à minuit.

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11.1P

Les droits d'engagements sont fixés :

- | | |
|--|--------|
| a) - avec la publicité des organisateurs | 400. € |
| b) - sans la publicité des organisateurs | 800. € |
| c) - équipage complet ASAC Roussillon | 370. € |

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement Standard FFSA

ARTICLE 5P - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Description

Le Rallye du FENOUILLEDES représente un parcours de 540 Km. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 130,00 Km.

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le samedi 22 Novembre à partir de 09h00 Station ESSO Estagel.

6.2P Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P Les horaires des reconnaissances sont précisés dans le paragraphe (PROGRAMME)

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont :
- Commissaire de route : Chasuble jaune
- Chef de Poste : Chasuble orange

ARTICLE 8P RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10.PRIX

Prix en espèces cumulables (distribuables : 27 540 €)

Classement SCRATCH

1° 900 € 2° 700 € 3° 500 € 4° 350. € 5° 200 €

Classement par CLASSE (19)

De 1 à 9 partants

1° 400 € 2° 310 € 3° 240 €

Plus de 10 partants

1° 500 € 2° 380 € 3° 280 € 4° 150€

Pour moins de 5 partants à la classe 50% d'abattement seront appliqués.

COUPES

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats et les commissaires.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 30 Novembre 2008 à 18 h 00 à ILLE sur TET